Envoyé en préfecture le 25/06/2025
Reçu en préfecture le 25/06/2025
Publié le
ID : 023-200067189-20250617-20250616-DE

CREUSE SUD-OUEST
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

République Française
Département de la Creuse
Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest

2025/06/16

COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 17 juin 2025 - Délibération n° 2025/06/16

Objet : DELIBERATION DE PRINCIPE POUR LA MISE A DISPOSITION D'UNE PARTIE DES LOCAUX DE LA MAISON DE L'ENFANT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BOURGANEUF POUR SON SERVICE PERISCOLAIRE

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 juin, à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente d'Ahun, sur la convocation en date du 10 juin, qui lui a été adressée par M. le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : COTICHE Thierry – DESLOGES Georges – BOUDEAU Philippe – FAURE Josette – SARTY Denis – SIMON-CHAUTEMPS Franck – ESCOUBEYROU Luc – POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène – MALIVERT Jacques – SUCHAUD Michelle – GARGUEL Karine – BOSLE Alain – MALIVERT-LAGRAVE Annick – MAGOUTIER Gérard - VALLAEYS Gaël – CLOCHON Bruno – DAVID Robert – DUBREUIL Raymond – BERTELOOT Dominique – MEYER Christian – MOREAU Jean-Claude – GODET Serge – DAURY Claudine – SALADIN Christine – LAROCHE Michel – LAINE Joël –LAGRANGE Serge – DERIEUX Nicolas – LEHERICY Joseph – NOURISSEAU Pierre-Marie – GAUDY Sylvain – DUGUET Pierre – PATAUD Annick – CAILLAUD Monique – LANDREVIE Laurence – DEPEIGE Isabelle

Etaient excusés : DUBOUIS Sandrine – SPRINGER Liliane – RIGAUD Régis – FINI Alain – FLOIRAT Myriam - LEGROS Jean-Bernard - PARAYRE Régis – DUGAY Jean-Pierre – FERRAND Marc – CATHELOT Guy – RABETEAU Raymond - PAROT Jean-Pierre – COUCAUD Thierry – POITOU Delphine – GRENOUILLET Jean-Yves – PAMIES Jean-Michel – DEFEMME Catherine – GAILLARD Thierry - CALOMINE Alain – CANFORA Carmine – TROUSSET Patrick - AUGUSTYNIAK Jérôme – LAPORTE Martine

Pouvoirs :
1. M. RIGAUD Régis donne pouvoir à Marie-Hélène POUGET-CHAUVAT
2. M. FINI Alain donne pouvoir à Alain BOSLE
3. M. PARAYRE Régis donne pouvoir à Luc ESCOUBEYROU
4. M. DUGAY Jean-Pierre donne pouvoir à Michel LAROCHE
5. M. GAILLARD Thierry donne pouvoir à Pierre DUGUET
6. M. AUGUSTYNIAK Jérôme donne pouvoir à Michelle SUCHAUD
7. Mme LAPORTE Martine donne pouvoir à Sylvain GAUDY

Suppléances : LANDREVIE Laurence – DEPEIGE Isabelle

Secrétaire de séance : Bruno CLOCHON

Scrutin ordinaire

En exercice	Présents	Votants			
64	36	43			
Pour	Contre	Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
43	0	0	0	0	0

Envoyé en préfecture le 25/06/2025
Reçu en préfecture le 25/06/2025
Publié le
ID : 023-200067189-20250617-20250616-DE

M. Le Président rappelle que le Conseil Communautaire s'est prononcé le 11 mars dernier sur les conventions de mise à disposition du personnel intercommunal au profit de la commune de Bourganeuf pour l'exercice de sa compétence périscolaire.

Néanmoins, la commune fait falloir son besoin d'usage du bâtiment pour poursuivre ses activités à compter de septembre.

Un projet de convention fixant les modalités d'usage et les défraiements nécessaires liés à l'occupation du bâtiment a été rédigé, mais il comporte quelques éléments à retravailler avant d'être soumis pour validation au conseil communautaire.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

→ Valide le principe de mettre à disposition de la Commune de Bourganeuf une partie du bâtiment « Maison de l'Enfant » sis à Bourganeuf pour les activités périscolaires à compter de septembre 2025.

Fait et délibéré les jour et mois et an susdits,
Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Sylvain GAUDY.

Communauté de Communes
Le Président
Creuse Sud-Ouest